



## SABINE, l'asso vélo de Rouen

51 rue aux Juifs 76000 Rouen  
courriel : [rouensabine@fubicy.org](mailto:rouensabine@fubicy.org)  
site internet : <http://sabinerouenvelo.org/>

le 24 mai 2018

### **Le vélo passe la vitesse supérieure. Attention à ne pas mouliner !**

Mercredi 23 mai, le Président de la Métropole Rouen Normandie, assisté du Maire de Rouen, du Vice Président en charge de l'environnement et de l'adjointe au Maire de Rouen en charge des mobilités douces, a annoncé, lors d'une conférence de presse présentant la fête du vélo, un plan vélo avec une série de mesures.

L'objectif de la Métropole est d'atteindre 5% de part modale du vélo d'ici à 5 ans, quand celle-ci stagne à 1% aujourd'hui (0,8% en 2007). C'est donc un objectif ambitieux mais néanmoins atteignable. Espérons que cette part soit réellement atteinte et pas seulement annoncée.

La première mesure concerne une prime à l'achat de VAE, de vélos pliants et de vélos cargo, non conditionnée aux revenus. Nous pouvons nous féliciter de cette mesure puisque depuis 2014 et la fermeture de la vélostation Vélo'r, la prime à l'achat était conditionnée à un revenu mensuel inférieur à 1200 € pour deux personnes. La Métropole a entendu nos arguments, et modifie les conditions d'attributions, ce qui nous satisfait.

Pour être complet sur le sujet, il est nécessaire de rappeler que ce genre de dispositif de prime à l'achat est bien plus efficace, dans un objectif de report modal, lorsqu'il est couplé à un système de location de vélo. En effet, les usagers testent, grâce à une période de location, le vélo de leur choix et en achètent généralement un à l'issue de la période d'essai avec l'aide de la prime. Nous espérons donc que la Métropole lance à nouveau un service de location longue et moyenne durée. Nous espérons également que la mesure sera reconductible.

La deuxième mesure vise à apaiser la circulation automobile en généralisant les zones 30 en centre-ville et centre-bourg sur l'ensemble du territoire métropolitain. Nous espérons que des aménagements de voirie contraignant les voitures à rouler à 30 km/h seront également déployés pour rendre la mesure salutaire. Nous rappelons que ces zones ne dispensent pas d'y créer des aménagements cyclables spécifiques afin de rendre les trajets à vélo plus confortables et sécurisés. Ce devrait être aussi l'occasion d'y instituer des double-sens cyclables dans les rues à sens unique comme cela a été généralisé à Rouen.

Nous nous interrogeons par ailleurs sur la signification de l'objectif ainsi formulé : "*mettre en place une règle commune entre T4 et TEOR dans le centre ville*". S'agira-t-il d'interdire les

vélos sur les couloirs bus de T4 ou d'ouvrir les voies TEOR à la circulation des cyclistes ? Vu l'engagement pris en faveur du vélo lors de cette conférence, gageons que la deuxième solution soit choisie et que l'année 2018 voie une grande avancée dans ce domaine !

La troisième annonce porte sur des investissements importants relatifs aux aménagements cyclables, à hauteur de 10 millions par an, soit un total de 50 millions. Considérant la piètre qualité globale des aménagements déjà réalisés, ainsi que le manque d'entretien de ceux-ci, la charte de concertation que nous réclamons, adossée à une charte des aménagements, deviennent des outils incontournables afin de tendre vers des aménagements qualitatifs à l'avenir.

Ce plan vélo porte enfin de véritables bonnes nouvelles et vient couronner un certain nombre de revendications de notre association. Nous resterons extrêmement volontaires, vigilants et prudents pour que les mesures annoncées deviennent réalité.

Un véritable réseau cyclable à l'échelle métropolitaine, c'est ce que réclament les cyclistes sur l'ensemble du territoire. D'autre part, il faudra mettre en place des outils complémentaires pour réussir à atteindre les 5% de part modale en 5 ans, soit une progression d'1 point par an sur un total de 2.400.000 déplacements par jour. Soit capter l'équivalent de 24.000 cyclistes nouveaux par an. Sabine se tient à la disposition de la Métropole pour faire entendre la voix des cyclistes.

Nous souhaitons qu'au-delà de l'ambition affichée par la métropole, les actes suivent.

Enfin ! Nous voulons y croire !